



## Sommaire

1. Saison 2022-2023 .....	1
2. Appel aux candidats.....	1

### 1. Saison 2022-2023

L'approche de la rentrée des classes est synonyme de reprise des activités pour notre Entente. Cette année, notre premier rendez-vous est fixé au vendredi 9 septembre à 20h pour notre traditionnelle réunion de calendrier, suivie le 17 septembre par le premier tournoi de la saison organisé par le TTT Estaimpuis. L'agenda complet de la saison est repris en annexe.

Le TS Maulde accueillera notre première réunion de la saison en son local, Rue de l'Eglise Saint-Thomas, 1b à Maulde. Le calendrier provisoire ci-annexé a été rédigé en tenant compte à la fois de

l'ensemble des demandes formulées par les clubs dans les formules d'engagement mais également du nombre de tables dont disposent les clubs. Toutes les demandes de dérogation à ce calendrier pourront être introduites le 9 septembre prochain selon les règles habituelles. Divers documents seront remis aux responsables de club et d'autres seront à remettre (voir liste et échéances ci-dessous).

En ce qui concerne le calendrier de division IV, la formule retenue cette année est une formule traditionnelle

composée de 10 équipes s'affrontant en aller/retour (comme pour les autres divisions). Deux places sont disponibles pour toute équipe désirant s'inscrire avant le 9 septembre. Si des places restent disponibles après cette date, l'inscription restera possible afin de permettre à chaque équipe de disputer un maximum de rencontre. Une inscription en cours de premier tour ne permettra pas à la nouvelle équipe d'inscrire des points durant ce premier tour (il en sera de même en cas d'inscription au second tour où l'équipe n'inscrira, alors, aucun point durant la saison).

#### Documents en annexe

- Document n°2 : Liste de forces – Document à remettre le jour de l'Assemblée des Secrétaires ;
- Document n°3A : Affiliation – Document à remettre au plus tard le 10 septembre (ou en cours de championnat) ;
- Document n°3A/Bis : Double-affiliation – Document à remettre au plus tard le 10 septembre (ou en cours de championnat ou dès l'affiliation dans une autre fédération) ;
- Document n°8 : Demande de dérogation de classement – Document à remettre au plus tard le 10 septembre ;
- Document n°9 : Abonnements – Document à remettre le jour de l'Assemblée des Secrétaires ;
- Formulaire d'inscription pour la Coupe : A remettre auprès du Coordinateur de la Coupe, David SPILLEERS, pour le 28 septembre au plus tard

### 2. Appel aux candidats

Il est déjà temps de penser à introduire vos éventuelles candidatures pour l'organisation des Championnats Individuels (11/02/2023), de la journée de clôture (20/05/2023) ou de l'Assemblée générale de fin de saison (23/06/2023) auprès du Secrétariat général (secretariat@tt-ert.be).

## ERT - AGENDA - SAISON 2022/2023

DATES	ACTIVITES	REMARQUES
S./ 03-09-2022	--	
V./ 09-09-2022	Assemblée des Secrétaires	TS Maulde
S./ 10-09-2022	--	
S./ 17-09-2022	Tournoi TTT Estaimpuis	Carnaval de Tournai
S./ 24-09-2022	Journée n°01	
S./ 01-10-2022	Journée n°02	
S./ 08-10-2022	Journée n°03	
S./ 15-10-2022	Journée n°04	
S./ 22-10-2022	Coupe (1/32)	Congé d'automne (début)
S./ 29-10-2022	--	
S./ 05-11-2022	Tournoi TS Maulde	Congé d'automne (fin)
S./ 12-11-2022	Journée n°05	
S./ 19-11-2022	Journée n°06	
S./ 26-11-2022	Journée n°07	
S./ 03-12-2022	Journée n°08	
S./ 10-12-2022	Journée n°09	
S./ 17-12-2022	Coupe (1/16)	
S./ 24-12-2022	--	Vacances d'hiver (début)
S./ 31-12-2022	--	
S./ 07-01-2023	Tournoi JPV Froidmont-Maroc	Vacances d'hiver (fin)
S./ 14-01-2023	Journée n°10	
S./ 21-01-2023	Journée n°11	
S./ 28-01-2023	Journée n°12	
S./ 04-02-2023	Journée n°13	
S./ 11-02-2023	Championnats individuels	
S./ 18-02-2023		Congé de détente (début)
S./ 25-02-2023		
S./ 04-03-2023		Congé de détente (fin)
S./ 11-03-2023	Journée n°14	
S./ 18-03-2023	Journée n°15	
S./ 25-03-2023	Journée n°16	
S./ 01-04-2023	Journée n°17	
S./ 08-04-2023	Journée n°18	
S./ 15-04-2023	Coupe (1/8)	
S./ 22-04-2023	--	
S./ 29-04-2023	Coupe (1/4)	Vacances de printemps (début)
S./ 06-05-2023	--	
S./ 13-05-2023	--	Vacances de printemps (fin)
S./ 20-05-2023	Journée de clôture (1/2 + Finale Coupe + Remise des prix)	
S./ 27-05-2023	--	
S./ 03-06-2023	--	
S./ 10-06-2023	--	
S./ 17-06-2023	--	
V./ 23-06-2023	Assemblée générale	
S./ 24-06-2023	--	

## E.R.T - Calendrier préparatoire - Saison 2022-2023

### Division I - 19h00

P. Froyennes A
LM Wiers A
TTT Estaimpuis A
TS Maulde A
RJ Allain A
TT WAPI Tournai A
P. Froyennes B
JPV Froidmont-Maroc A
JPV Froidmont-Maroc B
ETT Vaulx A

### Division II - 18h00

RR Rumes A
P. Froyennes C
TTT Estaimpuis B
MJ Lamain A
TS Maulde B
MJ Lamain B
RR Rumes B
TTG Anvaing A
TTC AEC Tournai A
ETT Vaulx B

<b>J.01</b>	P. Froyennes A	-	RJ Allain A	<b>J.10</b>		<b>J.01</b>	RR Rumes A	-	TS Maulde B	<b>J.10</b>
24-sept	LM Wiers A		JPV Froidmont-Maroc B	14-janv		24-sept	P. Froyennes C		TTC AEC Tournai A	14-janv
	TTT Estaimpuis A		JPV Froidmont-Maroc A				TTT Estaimpuis B		TTG Anvaing A	
	TS Maulde A		P. Froyennes B				MJ Lamain A		RR Rumes B	
	ETT Vaulx A		TT WAPI Tournai A				ETT Vaulx B		MJ Lamain B	
<b>J.02</b>	RJ Allain A		TTT Estaimpuis A	<b>J.11</b>		<b>J.02</b>	TS Maulde B		TTT Estaimpuis B	<b>J.11</b>
01-oct	TT WAPI Tournai A		LM Wiers A	21-janv		01-oct	MJ Lamain B		P. Froyennes C	21-janv
	P. Froyennes B		P. Froyennes A				RR Rumes B		RR Rumes A	
	JPV Froidmont-Maroc A		ETT Vaulx A				TTG Anvaing A		ETT Vaulx B	
	JPV Froidmont-Maroc B		TS Maulde A				TTC AEC Tournai A		MJ Lamain A	
<b>J.03</b>	P. Froyennes A		JPV Froidmont-Maroc B	<b>J.12</b>		<b>J.03</b>	RR Rumes A		TTC AEC Tournai A	<b>J.12</b>
08-oct	LM Wiers A		JPV Froidmont-Maroc A	28-janv		08-oct	P. Froyennes C		TTG Anvaing A	28-janv
	TTT Estaimpuis A		P. Froyennes B				TTT Estaimpuis B		RR Rumes B	
	TT WAPI Tournai A		TS Maulde A				MJ Lamain B		MJ Lamain A	
	ETT Vaulx A		RJ Allain A				ETT Vaulx B		TS Maulde B	
<b>J.04</b>	TTT Estaimpuis A		TT WAPI Tournai A	<b>J.13</b>		<b>J.04</b>	TTT Estaimpuis B		MJ Lamain B	<b>J.13</b>
15-oct	TS Maulde A		ETT Vaulx A	04-févr		15-oct	MJ Lamain A		ETT Vaulx B	04-févr
	P. Froyennes B		LM Wiers A				RR Rumes B		P. Froyennes C	
	JPV Froidmont-Maroc A		P. Froyennes A				TTG Anvaing A		RR Rumes A	
	JPV Froidmont-Maroc B		RJ Allain A				TTC AEC Tournai A		TS Maulde B	
<b>J.05</b>	P. Froyennes A		ETT Vaulx A	<b>J.14</b>		<b>J.05</b>	RR Rumes A		ETT Vaulx B	<b>J.14</b>
12-nov	LM Wiers A		TTT Estaimpuis A	11-mars		12-nov	P. Froyennes C		TTT Estaimpuis B	11-mars
	RJ Allain A		TS Maulde A				TS Maulde B		MJ Lamain A	
	TT WAPI Tournai A		P. Froyennes B				MJ Lamain B		RR Rumes B	
	JPV Froidmont-Maroc B		JPV Froidmont-Maroc A				TTC AEC Tournai A		TTG Anvaing A	
<b>J.06</b>	TS Maulde A		P. Froyennes A	<b>J.15</b>		<b>J.06</b>	MJ Lamain A		RR Rumes A	<b>J.15</b>
19-nov	RJ Allain A		LM Wiers A	18-mars		19-nov	TS Maulde B		P. Froyennes C	18-mars
	P. Froyennes B		JPV Froidmont-Maroc B				RR Rumes B		TTC AEC Tournai A	
	JPV Froidmont-Maroc A		TT WAPI Tournai A				TTG Anvaing A		MJ Lamain B	
	ETT Vaulx A		TTT Estaimpuis A				ETT Vaulx B		TTT Estaimpuis B	
<b>J.07</b>	LM Wiers A		P. Froyennes A	<b>J.16</b>		<b>J.07</b>	P. Froyennes C		RR Rumes A	<b>J.16</b>
26-nov	TTT Estaimpuis A		TS Maulde A	25-mars		26-nov	TTT Estaimpuis B		MJ Lamain A	25-mars
	TT WAPI Tournai A		RJ Allain A				MJ Lamain B		TS Maulde B	
	P. Froyennes B		JPV Froidmont-Maroc A				RR Rumes B		TTG Anvaing A	
	ETT Vaulx A		JPV Froidmont-Maroc B				ETT Vaulx B		TTC AEC Tournai A	
<b>J.08</b>	P. Froyennes A		TT WAPI Tournai A	<b>J.17</b>		<b>J.08</b>	RR Rumes A		MJ Lamain B	<b>J.17</b>
03-déc	LM Wiers A		ETT Vaulx A	01-avr		03-déc	P. Froyennes C		ETT Vaulx B	01-avr
	TS Maulde A		JPV Froidmont-Maroc A				MJ Lamain A		TTG Anvaing A	
	RJ Allain A		P. Froyennes B				TS Maulde B		RR Rumes B	
	JPV Froidmont-Maroc B		TTT Estaimpuis A				TTC AEC Tournai A		TTT Estaimpuis B	
<b>J.09</b>	TTT Estaimpuis A		P. Froyennes A	<b>J.18</b>		<b>J.09</b>	TTT Estaimpuis B		RR Rumes A	<b>J.18</b>
10-déc	TS Maulde A		LM Wiers A	08-avr		10-déc	MJ Lamain A		P. Froyennes C	08-avr
	P. Froyennes B		ETT Vaulx A				RR Rumes B		ETT Vaulx B	
	JPV Froidmont-Maroc A		RJ Allain A				TTG Anvaing A		TS Maulde B	
	JPV Froidmont-Maroc B		TT WAPI Tournai A				TTC AEC Tournai A		MJ Lamain B	



**ERT – TENNIS DE TABLE**  
**LISTE DES JOUEURS PAR ORDRE DE FORCE**  
**SAISON 2022 / 2023**

**Dénomination du Club :** .....

1	2	Nom et Prénom	3	4
	01			
	02			
	03			
	04			
	05			
	06			
	07			
	08			
	09			
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	24			
	25			

**Le responsable du Club (Président ou secrétaire)**

**Date, nom et signature :**

1 : Matricule (indiquer « nouveau » pour une première affiliation en E.R.T.)

2 : Numéro d'affiliation

3 : Indice de classement individuel

4 : Numéro de Registre National (à défaut : date de naissance)

Remarque : ce document doit parvenir au secrétariat E.R.T. **pour le 10 septembre.**

**ERT – TENNIS DE TABLE**  
**LISTE DES JOUEURS PAR ORDRE DE FORCE**  
**SAISON 2022 / 2023**

**Dénomination du Club :** .....

1	2	Nom et Prénom	3	4
	26			
	27			
	28			
	29			
	30			
	31			
	32			
	33			
	34			
	35			
	36			
	37			
	38			
	39			
	40			
	41			
	42			
	43			
	44			
	45			
	46			
	47			
	48			
	49			
	50			

**Le responsable du Club (Président ou secrétaire)**

**Date, nom et signature :**

1 : Matricule (indiquer « nouveau » pour une première affiliation en E.R.T.)

2 : Numéro d'affiliation

3 : Indice de classement individuel

4 : Numéro de Registre National (à défaut : date de naissance)

Remarque : ce document doit parvenir au secrétariat E.R.T. **pour le 10 septembre.**

# ERT – TENNIS DE TABLE

## FICHE D’AFFILIATION INDIVIDUELLE

### SAISON 2022 / 2023

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUEUR

<b>Matricule :</b> (pour une première affiliation en E.R.T, indiquer « Nouveau »)	.....
<b>Nom et prénom :</b>	.....
<b>Adresse :</b> (Rue, n°, code postal et localité)	..... CP : ..... Localité : .....
<b>Email :</b>	..... @ .....
<b>Date de naissance :</b>	..... / ..... / .....
<b>Numéro de Registre National :</b>	..... - .....

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS, EXTRAITS DU REGLEMENT, DEMANDE D’AFFILIATION

##### **Antécédents (1)**

**Dernier club :** ..... (indiquer **débutant** si c’est le cas)

**Indice de classement :** ....., **durant la saison** ..... / .....

(1) : Article 27 : Chaque affilié est tenu d’indiquer le classement dont il bénéficie, ou a bénéficié [...] sous peine d’une suspension de quatre journées de championnat

**Je soussigné(e),** ..... **demande mon affiliation pour la saison** ..... / ..... **au sein du club** .....

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et Règlements de l’Entente Régionale du Tournaisis.

En cas d’affiliation dans une autre fédération de tennis de table, je m’engage à compléter immédiatement le document n°3A/bis (2).

**Date et signature du joueur :**  
(ou de son représentant légal  
s’il a moins de 18 ans)

**Date et signature du responsable du club :**  
(secrétaire ou président)

..... / ..... / .....

..... / ..... / .....

(2) : Tout joueur appartenant à la F.R.B.T.T. ou de toute autre Fédération est autorisé à participer au Championnat E.R.T., à condition de disputer la moitié des matches du Championnat entier, sauf s’il est âgé de moins de 16 ans au 1er juillet de la saison sportive et que son classement E.R.T. est NCI ou E.

Le joueur doit être affilié avant la troisième journée de championnat et doit participer à au moins quatre rencontres du premier tour.

**NOTE :** Le document N°3A concerne les demandeurs qui ne sont pas soumis aux règles de DOUBLE APPARTENANCE. TOUTES les cases doivent être CORRECTEMENT et ENTIÈREMENT complétées.

# ERT – TENNIS DE TABLE

## FICHE D’AFFILIATION INDIVIDUELLE

### SAISON 2022 / 2023

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JOUEUR

<b>Matricule :</b> (pour une première affiliation en E.R.T, indiquer « Nouveau »)	.....
<b>Nom et prénom :</b>	.....
<b>Adresse :</b> (Rue, n°, code postal et localité)	..... .....
<b>Email :</b>	..... @ .....
<b>Date de naissance :</b>	..... / ..... / .....
<b>Numéro de Registre National :</b>	..... - .....

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS, EXTRAITS DU REGLEMENT, DEMANDE D’AFFILIATION

##### Double appartenance (1-2)

**Je figurerai aussi pour la saison 2022/2023 dans l’effectif d’un autre club**

**dénommé :** ..... (fédération belge ou étrangère)

**avec le classement :** .....

- (1) Article 27 : Chaque affilié est tenu d’indiquer le classement dont il bénéficie, ou a bénéficié [...] sous peine d’une suspension de quatre journées de championnat.
- (2) Article 26 : Tout joueur appartenant à la F.R.B.T.T. ou de toute autre Fédération est autorisé à participer au Championnat E.R.T., à condition de disputer la moitié des matches du Championnat entier, sauf s’il est âgé de moins de 16 ans au 1er juillet de la saison sportive et que son classement E.R.T. est NCI ou E. Le joueur doit être affilié avant la troisième journée de championnat et doit participer à au moins quatre rencontres du premier tour. En cas d’observation de ces points, l’équipe dans laquelle est aligné un joueur provenant d’une autre fédération perd la rencontre par forfait et est pénalisée d’une amende de 3,75 €.

**Je soussigné(e),** ..... **demande mon affiliation pour la saison 2022/2023 au sein du club** .....

**Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et Règlements de l’Entente Régionale du Tournaisis et en accepte la stricte application.**

**Date et signature du joueur :**  
(ou de son représentant légal  
s’il a moins de 18 ans)

**Date et signature du responsable du club :**  
(secrétaire ou président)

..... / ..... / .....

..... / ..... / .....

**NOTE :** Ce document n°3A/bis concerne les demandeurs soumis aux règles de DOUBLE APPARTENANCE. TOUTES les cases doivent être CORRECTEMENT et ENTIÈREMENT complétées.

## ERT – TENNIS DE TABLE MODIFICATION DE CLASSEMENT INDIVIDUEL SAISON 2022 / 2023

### Présentation de la demande :

Nom et prénom du joueur : .....

Affilié au club : .....

Modification demandée : .....

Justification : .....

.....

.....

Date et signatures :

Le joueur

Le Président ou le Secrétaire du Club

### Décision de la Commission des classements :

Modification refusée

Modification accordée sous réserve que :

1) La justification de la demande soit impérativement respectée et ce pendant toute la durée du Championnat pour lequel la demande a été introduite.

2) .....

.....

Pour la Commission des classements,

La Présidente (ou son délégué) :

(date et signature)

**Remarques :** Dans la mesure où les résultats du joueur le justifient, une modification peut être accordée, dans les conditions suivantes :

- Uniquement pour la saison en cours,
- Seulement à la hausse et d'un seul degré,
- Pour des raisons particulières : problème de transport, convenance personnelle, reconduction d'une équipe de la saison précédente, ...

Remarque : ce document doit parvenir, en deux exemplaires, à la Présidente de la Commission des Classements **pour le 10 septembre au plus tard**.

# ENTENTE REGIONALE DU TOURNAISIS

## ABONNEMENTS

### SAISON 2022/2023

**CLUB :** .....

**BO PAYANT**  
**(50,00 €)**

**Nom, prénom et adresse complète :**

- .....  
..... n° .....  
CP ..... - Localité .....

- .....  
..... n° .....  
CP ..... - Localité .....

**BO MAIL**  
**(gratuit)**

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

**ACCES ESPACE**  
**CLUBS**  
**(gratuit)**

**Consultation :** Listes de forces à jour et grille de sélections

**Encodage :** résultats hebdomadaires, feuilles d'arbitrage et forfait(s)

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

- Nom, prénom : .....

E-mail : ..... @ .....

Date, nom et signature du responsable :



## Entente Régionale du Tournaisis

Association Sans But Lucratif

N° d'entreprise : 0754.628.920

Chaussée de Lannoy, 14 - 7503 FROYENNES

RPM Région wallonne

secretariat@tt-ert.be

www.tt-ert.be

## COUPE – SAISON 2022 / 2023 REGLEMENT

- 1.1. La Coupe E.R.T. 2022/2023 se disputera entre des équipes de trois joueurs se rencontrant en un double et neuf simples.
- 1.2. Les handicaps ci-dessous seront en vigueur (Il faut calculer les handicaps d'après les coordonnées horizontalement et verticalement, et non par une soustraction dans une même ligne !)

	NC	E2	E0	D6	D4	D2	D0	C6	C4	C2	C0	B6	B4	B2
NC	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
E2	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
E0	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D6	+ 05	+ 04	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D4	+ 06	+ 05	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D2	+ 07	+ 06	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D0	+ 08	+ 07	+ 05	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----
C6	+ 10	+ 09	+ 07	+ 06	+ 05	+ 04	+ 02	----	----	----	----	----	----	----
C4	+ 11	+ 10	+ 08	+ 07	+ 06	+ 05	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----
C2	+ 12	+ 11	+ 09	+ 08	+ 07	+ 06	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----
C0	+ 13	+ 12	+ 10	+ 09	+ 08	+ 07	+ 05	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----
B6	+ 15	+ 14	+ 12	+ 11	+ 10	+ 09	+ 07	+ 06	+ 05	+ 04	+ 02	----	----	----
B4	+ 16	+ 15	+ 13	+ 12	+ 11	+ 10	+ 08	+ 07	+ 06	+ 05	+ 03	+ 02	----	----
B2	+ 17	+ 16	+ 14	+ 13	+ 12	+ 11	+ 09	+ 08	+ 07	+ 06	+ 04	+ 03	+ 02	----
B0	+ 18	+ 17	+ 15	+ 14	+ 13	+ 12	+ 10	+ 09	+ 08	+ 07	+ 05	+ 04	+ 03	+ 02

- 1.3. Le choix du camp et le droit d'être serveur ou relanceur sont tirés au sort par l'arbitre. Le gagnant de ce tirage aura droit :
- de choisir le camp (l'adversaire choisissant d'être premier serveur ou relanceur);
  - de servir le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp);
  - de relancer le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp et servir le premier).
- Le joueur le moins bien classé commence le set avec un avantage calculé suivant les données du tableau des handicaps.
- La partie se poursuit alors, selon les décomptes habituels.
- 1.4. Pour le double, le total des handicaps entre tous les joueurs sera divisé par quatre et le résultat arrondi à l'unité supérieure, avec un minimum de deux points.
- 1.5. Lors d'un troisième set éventuel, le changement de côté interviendra lorsque le joueur parti de zéro aura obtenu son dixième point.
- 1.6. En cas de match nul final, l'équipe qualifiée sera celle qui aura remporté le plus de sets.  
S'il le faut, on totalisera ensuite les points de la rubrique "Résultats détaillés" (les handicaps intervenant dans les calculs).  
S'il y a toujours égalité, le résultat du double sera prépondérant.

- 2.1 Chaque club est tenu d'engager au moins une équipe.
- 2.2 Il ne faudra pas nécessairement suivre l'ordre de la liste de force pour former les diverses équipes d'un même club (sur la feuille d'arbitrage, l'ordre des joueurs alignés devra pourtant être respecté).  
Celles-ci, désignées par un chiffre romain, seront sélectionnées dans des listes d'effectif à communiquer au coordinateur de la coupe, à savoir David Spileers, pour le 28 septembre 2022 au plus tard.  
Elles comporteront SEPT noms au maximum et ne pourront plus être modifiées par la suite (Cette règle devra aussi être suivie par le club n'inscrivant qu'une seule équipe).

- 3.1 Le tableau des différents tours, établi par tirage au sort, restera valable jusqu'au terme de la compétition.
- 3.2 Les adversaires conviendront entre eux de l'heure des rencontres.  
Si aucun accord préalable n'a pu être conclu, l'horaire officiel sera imposé (18h00).
- 3.3 Pour qu'un match puisse se dérouler, chaque formation devra aligner au moins deux joueurs.
- 3.4 L'élimination d'une équipe entraînera celle de tous ses éléments, qu'ils aient déjà joué ou non.

- 4.1 Les règlements sportifs E.R.T. resteront d'application pour tous les autres points non couverts par ce qui précède.
- 4.2 Le Conseil d'Administration prendra toute mesure nécessitée par d'éventuelles situations non prévues.  
Ses décisions seront sans appel.



Entente Régionale du Tournaisis

Association Sans But Lucratif

N° d'entreprise : 0754.628.920

Chaussée de Lannoy, 14 - 7503 FROYENNES

RPM Région wallonne

secretariat@tt-ert.be

www.tt-ert.be

## COUPE – SAISON 2022 / 2023 FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Club : .....

1	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

2	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

3	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

4	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

5	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

6	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

7	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

8	MAT.	NOM, PRENOM	CLASS
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			

Le Responsable du Club (Président ou Secrétaire)

Date, Nom et signature :

**Remarque** : Ce document doit parvenir au Coordinateur de la Coupe, à savoir David Spileers, *pour le 28 septembre 2022* au plus tard.